

Bruxelles donne son feu vert à la fusion

Alcatel Lucent

« La Commission conclut que la transaction n'entravera pas de manière significative la concurrence dans l'espace économique européen », a déclaré l'exécutif européen dans un communiqué. La fusion entre Alcatel et Lucent est donc sur la voie de la finalisation après le feu vert des autorités américaines. Rappelons qu'Alcatel et Lucent ont officialisé le 2 avril leur fusion. Ou plutôt le rachat de l'américain par le français pour 14 milliards de dollars environ, avec échange d'actions. La capitalisation boursière de Lucent-Alcatel serait de plus de 28 milliards d'euros (18,35 milliards pour Alcatel et environ 10 milliards pour Lucent) pour un chiffre d'affaires annuel consolidé de quelque 21 milliards d'euros. Alcatel et Lucent annoncent 1,4 milliard d'euros de synergies par an en année pleine au bout de trois ans. Ce qui devrait se traduire par la réduction d'environ 10% de l'effectif global qui était de 88.000 salariés au 31 décembre 2005. Soit la bagatelle de près de 9.000 postes.